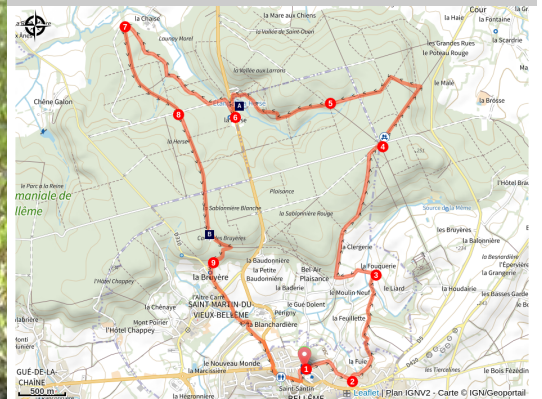


L'étang de la Herse

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand -
Bellême



Un circuit idéal pour découvrir une petite cité qui a du caractère et une majestueuse forêt qui la borde, sans la dominer !

En majeure partie forestier, ce circuit cache bien son jeu. Sous les séduisantes frondaisons de la forêt domaniale, quelques épreuves un peu sportives attendent les amis vététistes !

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 274 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Découverte des produits locaux, Forêt, Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Bellême

Arrivée : Bellême

Balisage :  GR®  VTT

Communes : 1. Bellême

2. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême

3. Sérigny

4. Saint-Ouen-de-la-Cour

5. Eperrais

1. Prendre à droite **la rue Coquetière** qui se prolonge par **la rue Besnardière, la rue Sablonnière et la rue de Ronnel.**
2. Descendre **la rue de la Fuie.** Remonter par **un chemin creux ombragé (difficulté technique).** **Belle vue** à gauche sur Bellême et sa forêt domaniale. À une intersection, descendre **le chemin creux.**
3. À la rencontre **du chemin empierré de la Fouquerie,** tourner à gauche pour gagner **la route forestière (RF) de la Sablonnière Rouge.** Puis prendre à droite.
4. **Au carrefour Les sept bras,** prendre **la ligne de Saint-Ouen,** humide au départ. Au bas d'une descente, virer à gauche, entre les parcelles 8 et 12, pour prendre aussitôt à gauche un sentier (GR 22) qui grimpe en pente forte (difficulté technique), vire à angle droit et rejoint une large allée. Couper la route forestière du Château et poursuivre tout droit. Descendre, franchir un ru, puis remonter (difficulté technique).
5. Au sortir de la parcelle 30, continuer tout droit **le GR** à découvert qui, après une série de montées, de descentes et de courbes, va rejoindre l'étang de la Herse (accès VTT interdit). Quitter le GR et contourner le plan d'eau par le nord (passage humide). Gagner le parking. Mettre pied à terre pour découvrir **l'étang de la Herse.** Au sortir du parking, longer **la D 938** à gauche.
6. Traverser **la départementale (Prudence !).** 50 m à gauche : **La fontaine de la Herse.** Prendre à droite **un chemin empierré** qui descend puis à gauche, sur 200 m, **la RF de Saint-Léonard.** Abandonner le GR et suivre, à droite, **la RF Jeannelle.**
7. À hauteur de la ligne de parcelles 54/56, bifurquer à gauche et prendre l'ancienne voie ferrée Mortagne-Bellême.
8. Traverser **la RF de Saint-Léonard** et poursuivre en face. Passer sous **un pont.** Dans une courbe, quitter **l'ancienne voie ferrée** et prendre à droite un sentier qui grimpe et, virant à gauche, redescend pour déboucher **au hameau de La Bruyère.**
9. Au sortir de la forêt, descendre la rue qui longe les maisons de gauche et, par **la D 310,** rejoindre **la D 274.** Prendre le nouveau rond-point (**pas encore visible sur le fond de carte**) et tourner à la 2^{ème} sortie, puis tourner tout de suite à gauche. Après un virage **en pente forte (difficulté technique),** rejoindre **la D 938.** À droite, monter la côte. Au giratoire, prendre direction Nogent-le-Rotrou. Retour au départ par **la place au Blé.**

Sur votre chemin...



Étang de la Herse (A)

Le camp des Bruyères (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

-

Parking conseillé

Parking de l'église, place de la république

Lieux de renseignement

Bureau de La Perrière. Office du
Tourisme des Collines du Perche
Normand
Rue de la juiverie, 61360 Belforêt-en-Perche
Tel : 02 37 49 63 51
<http://www.cdcpaysbellemois.fr>

Maison du Parc naturel régional du
Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé
info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
<http://parc-naturel-perche.fr>

